

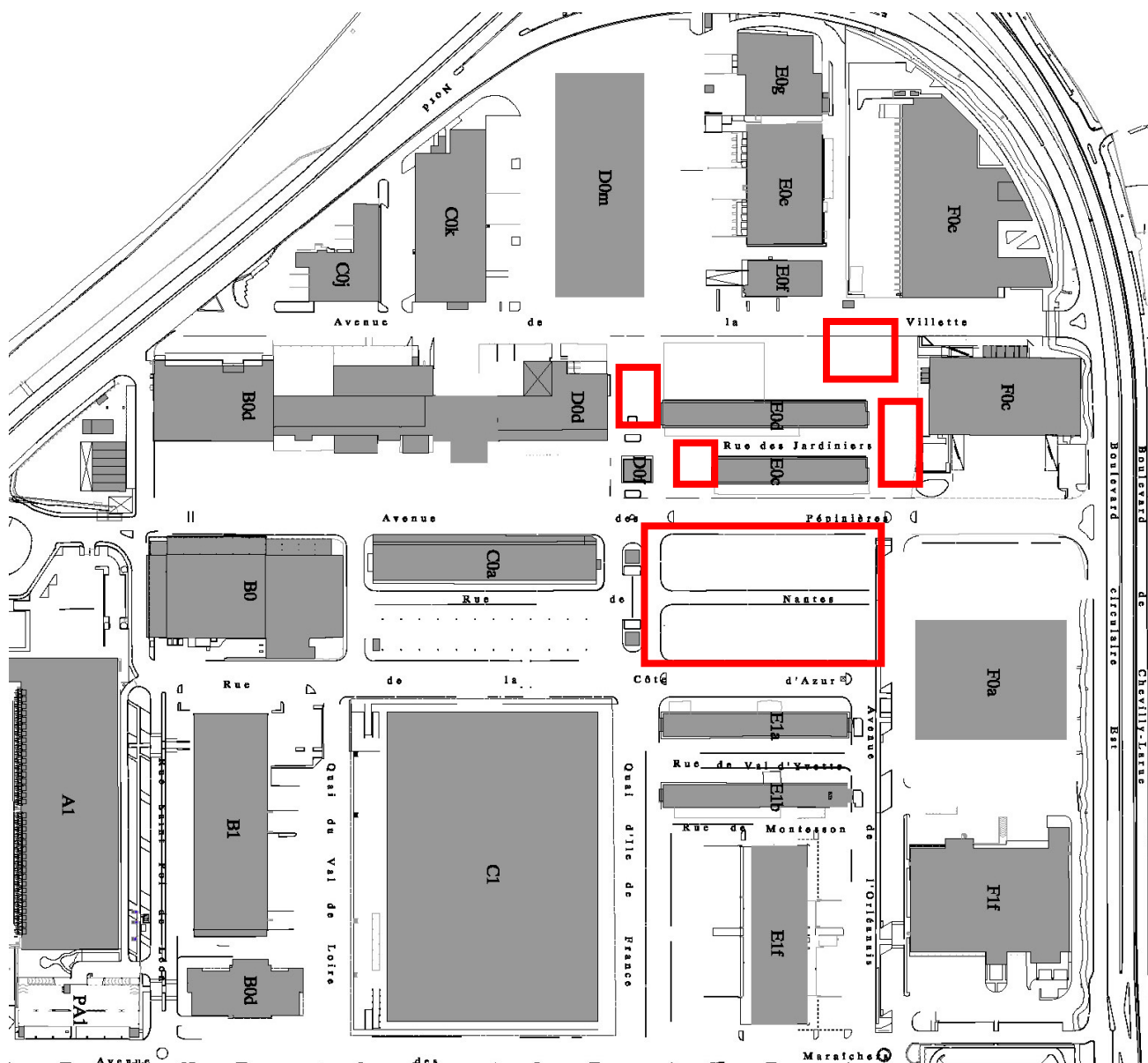
EMPLACEMENTS DISPONIBLES
« CAMPAGNE SAPINS » 12 456 M²

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Type d'emplacements : Dans le secteur Horticulture & Décorations, emplacements disponibles à usage de vente sur le carreau de sapins de Noël

La campagne se tiendra du **12 novembre au 26 décembre 2026**

Surface totale : 12 456 m² à partir de 200 m²



CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Les emplacements sont créés à titre temporaire. Ils sont mis à disposition du **12 novembre au 26 décembre 2026**. Ils prennent place sur des parkings spécifiquement affectés à cette activité dans le secteur Horticulture & Décoration.

En tout, la SEMMARIS consacre **12 456 m² à la vente de sapins verts, houx et gui**.

Chaque grossiste intéressé doit se manifester auprès de la SEMMARIS afin de nous informer du **nombre de mètres carrés souhaités** par mail à emplacementcommercial@semmaris.fr – étant précisé que les demandes se font **à partir de 200 m² exclusivement**.

Si la candidature du grossiste est retenue, la SEMMARIS se réserve le droit d'attribuer plus ou moins de la surface demandée pour les besoins d'aménagement. L'opérateur ne pourra pas demander à réduire sa surface d'exploitation après sa candidature.

La SEMMARIS met à disposition l'alimentation électrique. Le candidat doit indiquer son besoin électrique (XXKVA en mono ou en tri)

Activité autorisée sur les emplacements : vente de sapins verts – houx- gui exclusivement

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

- **Types de contrat** : Convention d'occupation précaire de 45 jours.
- Tarifs applicables en 2026 selon Arrêté préfectoral N° 2025-05141, en date du 19 décembre 2025
- **27.79€ HT/m²/mois** pour l'emplacement du 12/11/2026 au 26/12/2026
- **2€/m²** au titre du **dépôt de garantie** pour l'emplacement du 12/11/2026 au 26/12/2026
- 1 benne individuelle sera mise à disposition par emplacement, avec 1 rotation par jour sauf le dimanche (compris dans la location au m²)

L'opérateur prendra son emplacement à compter du **12 novembre 2026**, date de lancement de la campagne sapins. Il quittera l'emplacement au plus tard le **26 décembre 2026 après EDL**, date de fin de la campagne. Tout départ postérieur à cette date donnera lieu à la facturation d'un mois supplémentaire.

Un état des lieux entrant et un état des lieux sortant seront réalisés par le secteur, contradictoires et signés par les parties en présence, afin d'attester des dates de départ et d'arrivée. Ces états des lieux sont obligatoires et feront l'objet d'un rendez-vous pris avec le secteur 48H à l'avance.

Les opérateurs devront impérativement mettre leurs invendus en benne, conformément à la réglementation du Marché.

Facturation des enlèvements invendus par rotations de bennes au prix de **573.26€ HT la benne de 30m³**.



DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 22/07/2026

○ Pièces administratives :

- Lettre de candidature : préciser notamment le nombre de m² souhaité à partir de 200m²
- Statuts et extraits K-BIS de moins de trois mois
- Le Chiffre d'Affaires global et le bilan des 3 dernières années. En cas de société nouvellement créée, tout élément comparable.
- La preuve que l'opérateur est à jour de ses obligations fiscales et sociales
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles

○ Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)
- Une présentation du projet d'occupation ; de l'activité exercée dans les bureaux, incluant un explicatif de l'intérêt du projet
- Pour le MIN de Rungis, les éléments permettant de garantir la pérennité du projet et de constater que le projet est économiquement viable (5 pages maximum)
- Le type d'occupation proposée devra pouvoir s'adapter aux contraintes de secteurs notamment en termes de jours et horaires de travail.

Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé avant le **22/07/2026 à 16 heures**, par voie électronique sur le site rungsinternational.com / rubrique « s'implanter » ou directement à l'adresse suivante **emplacement.commercial@semmaris.fr**

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, expérience dans la filière de gros alimentaire, rôle dans le circuit de distribution alimentaire.	50%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	20%

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 29 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 30 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 30 jours après la mise en ligne de l'annonce, est rejeté par la SEMMARIS.

Après validation de votre candidature, le secteur Horticulture & Décoration vous enverra un dossier de réservation d'emplacement. **Le candidat devra notamment fournir le plan d'implantation de sa base vie, le nombre de modules, et le nombre d'interconnexions électriques entre les modules.**

RELATION CLIENTÈLE

SECTEUR HORTICULTURE & DECORATIONS

secteur.fleurs@semmaris.fr

+33 1 41 80 80 51



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

katia.villar@semmaris.fr